

CONSEIL DE COLLEGE DES SCIENCES DE LA SANTE

Date : MERCREDI 07 AVRIL 2021

Visioconférence Zoom

Présents : Pr Jean-Luc Pellegrin, Pr Ahmadou Alioum, Pr Pierre Dubus, Pr Frédéric Bauduer, Pr Caroline Bertrand, Pr Didier Lacombe, Pr Pierre Joly, Pr Isabelle Bestel, Pr Marine Aulois-Griot, Pr Pierre Bordachar, Dr Sylvie Colomer, Dr Fleur Mougin, Dr Bertrand Glize, Mme la conseillère régionale Françoise Jeanson, Mme Muriel Szarzynski, Mme Gabrielle Martin, Mme Corinne Jeandonnet, M. Matthieu Couillaud, Mme Nesrine Benabdelkader, M. Maxime Maury.

Excusés : Pr Cécile Bébéar, Pr Bernard Muller, Pr Simone Mathoulin-Pélissier, Dr Isabelle Baudrimont, Dr Noémie Duclos, Mme Marie-Josée Boileau.

Représentants de l'administration : Mme Véronique Chassaing, Mme Emilie Méry, Mme Estelle Narran-Méallarès.

PRÉSENTATION

Le Professeur Pellegrin ouvre la séance et présente les nouveaux étudiants élus.

Il propose à Nesrine Benabdelkader, étudiante en 4^{ème} année des études pharmaceutiques, et nouvelle élue vice-présidente étudiante du campus de Carreire, de se présenter brièvement.

VALIDATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL PRÉCÉDENT

Le Professeur Pellegrin soumet à l'approbation des conseillers, le compte rendu du conseil de collège du mois de novembre dernier.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité au compte rendu du conseil de collège du 26 novembre 2020 ainsi présenté.

FORMATIONS

- **Pistes de réorientations des étudiants de PASS n'ayant pas pu intégrer les filières MMOP-K**

Le Professeur Pellegrin apporte des éléments d'information sur les possibles poursuites d'études des étudiants de PASS ayant validé leur année, mais n'ayant pas pu intégrer une des filières MMOP.

Il indique qu'une passerelle vers la première ou deuxième année d'IFSI est en cours d'élaboration.

En parallèle, un groupe de travail porté par la vice-présidente de la CFVU organise actuellement les modalités pratiques de poursuite d'études ou réorientation des étudiants de PASS au sein de l'établissement.

En tout état de cause, les étudiants conserveront le bénéfice des UEs santé qu'ils auront validées avec une note au moins égale à 10/20, lorsqu'ils feront valoir leur 2ème chance.

L'intention de tous, est de favoriser au maximum un passage en L2, et les dispositifs devraient être disponibles pour le prochain conseil de collège du mois de mai.

Le Professeur Dubus prend la parole et indique qu'environ un tiers des étudiants de PASS n'ont validé aucune UE (ce qui correspond à la proportion d'abandon historiquement observée). Après analyse des résultats du premier semestre il est envisageable de penser qu'environ 400 étudiants valideraient leur PASS au second semestre à la première session également.

- **Formation courte - Réalisation de Tests d'Orientation Diagnostique (TROD) de l'Angine**

Cette formation courte est portée par le Professeur Marine Aulois-Griot. Elle a pour but de permettre aux pharmaciens d'officine d'acquérir les compétences permettant d'effectuer des tests rapides d'orientation diagnostique de l'angine à streptocoque du groupe A à l'officine, conformément à l'arrêté du 1^{er} août 2016. Ces praticiens complèteraient ainsi leur formation et deviendraient MSL.

Le Professeur Pellegrin soumet au vote la création de la formation courte.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la création ainsi présentée.

- **Formation courte Valorisation du parcours professionnel dans le cadre de la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour le Master Sciences du Médicament, parcours Responsable Médical en Région / Medical Scientific Liaison (RMR / MSL)**

L'ouverture de cette formation courte, qui avait été présentée lors d'un précédent conseil et qui est portée par le Professeur Céline Ohayon, a été retardée à cause de la crise sanitaire du COVID-19.

Aucune autre remarque ou question n'est formulée, le Pr Pellegrin soumet au vote la création de la formation courte.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à la création ainsi présentée.

- **Formation courte - Prise en charge des victimes de violence – Centre Hospitalier d’Arcachon**

Cette formation courte est portée par le Professeur Laurent Bloch au sein de l’UFR des sciences médicales, et a été montée sur l’initiative des médecins des CPTS (Communautés Professionnelles Territoriales de Santé) et du Centre Hospitalier d’Arcachon. Il s’agirait de monter une antenne CAUVA (Centre d’Accueil en Urgence de Victimes d’Agression), et former une douzaine de professionnels de santé et développer leurs compétences dans la prise en charge multidisciplinaire des victimes :

- Connaître le cadre juridique civil et pénal intégrant les victimes de violence
- Renforcer les connaissances théoriques et pratiques de victimologie clinique
- Acquérir une vision globale de la prise en charge des victimes de violence
- Se référer aux bonnes pratiques traitant de la prévention de la violence

Cette formation courte est très soutenue par l’Agence Régionale de Santé (ARS) ainsi que par le Procureur de la République de Bordeaux. Elle a été par ailleurs approuvée en conseil de l’UFR des sciences médicales. Le Pr Pellegrin soumet au vote la création de la formation courte.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l’unanimité à la création ainsi présentée.

- **Création du parcours Philosophy in Biological and Medical Sciences du Master Information et Médiation Scientifique**

Le Professeur Pellegrin indique que ce parcours de master est co-porté par l’université Bordeaux Montaigne (UBM) et l’université de Bordeaux (UB). Il a déjà été présenté lors d’un précédent conseil de collège. Il sera entièrement enseigné en anglais, et totalement immergé dans un laboratoire. Il aura également la particularité d’être dispensé à un petit nombre d’étudiants d’excellence (4 ou 5).

Le Professeur Pellegrin précise que ce parcours sera porté pour l’UB par le collège sciences de la santé, et non par celui de Sciences et Technologies (ST). Il est prévu qu’il soit ouvert à partir de septembre 2022.

Le Professeur Alioum s’interroge sur l’effectif si réduit d’étudiants à qui ce parcours de master sera proposé et la problématique de sa soutenabilité. Le Professeur Pellegrin lui indique qu’il entre dans le cadre d’une collaboration avec des universités américaines de prestige et s’inscrit dans un cadre d’activité de recherche. Compte tenu de la rareté de ce type de formation (le premier de ce type en France) et de l’excellence recherchée, la problématique de la soutenabilité ne se pose pas, ce diplôme bénéficiant en outre de tout le soutien du collège santé.

M. Couillaud s’interroge sur la structure qui prendra en charge la gestion administrative de cette formation, compte tenu de son rattachement à une mention de master portée par une autre université. Mme Chassaing précise que le projet de parcours est passé en CFVU mais que ce point reste à définir. Le souhait du collège est effectivement de prendre en charge cette gestion de manière à fluidifier les échanges avec les porteurs et les étudiants.

Le Dr Mougin souligne le fait qu'il reste des précisions à apporter au document présenté en séance, qui ne semble pas totalement finalisé.

Le Professeur Pellegrin propose de soumettre au vote l'ouverture de ce master lors de la rentrée universitaire 2022 sous réserve des quelques précisions qu'il restera à apporter lors d'un prochain conseil

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité à l'ouverture du Master IMST ainsi présentée, sous réserve d'apporter les précisions nécessaires.

- **Calendrier des procédures - Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) et Validation des Acquis Professionnels et Personnels (VAPP) 2022**

Le Professeur Pellegrin présente le calendrier des procédures VAE et VAPP aux membres du conseil, et les soumet au vote.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux calendriers ainsi présentés.

MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES ET DES COMPETENCES (MCCC)

- **Approbation des MCCC du PASS**

Le Professeur Pellegrin indique qu'il avait été voté précédemment dans le cadre des MCCC du PASS options SDV et chimie ; « *les UEs santé ne sont pas compensables entre elles et doivent toutes être validées individuellement (note supérieure ou égale à 10/20) y compris celles qui seront comptabilisées en UEs disciplinaires (sciences de la vie et chimie).* »

Cette exception faite pour les options SDV et chimie du PASS a été soulevée par les usagers comme représentant une inégalité de traitement entre les étudiants inscrits en mineures sciences de la vie et chimie, et ceux inscrits dans les autres mineures.

Après discussion avec Mme Sandrine Rui et les responsables des mineures de sciences de la vie et de chimie, il est donc proposé de modifier les MCCC en précisant que *pour valider les PASS option science de la vie ou chimie et accéder à une 2^{ème} année de licence, les UEs du bloc de la mineure se compensent entre elles (y compris les UEs santé) de manière à ce que toutes les options de PASS répondent aux mêmes grands principes de validation.*

Le Professeur Pellegrin souligne le fait que ces MCCC ne concernent que la validation du PASS et ne s'applique pas aux modalités de candidature en MMOP-R, pour lesquelles la validation de chaque UE santé doit être obtenue avec une note supérieure ou égale à 10/20.

Il revient sur la grande difficulté de l'élaboration des MCCC du PASS, en expliquant qu'il a fallu concilier :

Collège Sciences de la santé

- ce que le collège souhaite comme étant les prérequis permettant d'entrer dans les filières santé,
- ce que souhaitent les étudiants, qui ne comprennent pas que cette année la compensation totale entre toutes les UEs, ne soit plus mise en place comme anciennement en PACES,
- les nécessités et les contraintes des licences sciences de la vie et chimie, qui sont sous tension car elles ne pourraient pas accueillir le flot d'étudiants qui se présenterait pour entrer en L2 si les anciennes règles de compensation de PACES étaient appliquées.

La solution proposée tient compte de ces trois conditions. Elle a été réfléchi au sein du groupe de travail R1C du collège, ainsi que de celui de l'université de Bordeaux.

Le Pr Dubus précise qu'il est très favorable à cette modification, qui sera bénéfique pour les étudiants. Il souligne d'autre part l'importance de l'accès en L2 aux étudiants, qui permettra de lisser la masse d'étudiants en L1 et L2, au lieu de créer un réel surnombre en L1.

Le Professeur Pellegrin propose de soumettre au vote ces modifications de MCCC du PASS.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux MCCC modifiées du PASS ainsi présentées.

Le Professeur Pellegrin remercie vivement l'équipe de travail qui a œuvré pour permettre l'harmonisation de ces MCCC.

- **Demandes de créations, modifications, suspensions et suppressions des Diplômes d'Université (DU et DIU) et capacités – Année universitaire 2020/2021**
 - **Créations**
 - DIU ACCOMPAGNEMENT, SOINS ET SANTE DES PERSONNES TRANS* (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)
 - DU REACTUALISATION DES CONNAISSANCES POUR L'EXERCICE DE LA PROFESSION DE SAGE-FEMME (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)
 - **Modifications**
 - DIU COORDONNATEUR ET GESTIONNAIRE DE PARCOURS HANDICAP (Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 25/03/2021)
 - DU EPIDEMIOLOGIE DES CANCERS : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET (Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 25/03/2021)
 - DU HYGIENE HOSPITALIERE ET PREVENTION DES INFECTIONS ASSOCIEES AUX SOINS (Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 25/03/2021)

Collège Sciences de la santé

- DU METHODES EN RECHERCHE CLINIQUE : ENSEIGNEMENT VIA INTERNET (Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 25/03/2021)
 - DU OUTILS ET VEILLE DOCUMENTAIRES EN SANTE : METHODE ET PRATIQUE (ENSEIGNEMENT VIA INTERNET) (Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 25/03/2021)
 - DU RECHERCHE EN SCIENCES INFIRMIERES ET PARA-MEDICALES (Avis favorable du Conseil de l'I.S.P.E.D. du 25/03/2021)
 - DU COMPLEMENTS ALIMENTAIRES : APPROCHES PHYSIOLOGIQUE ET MEDICALE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)
 - DU EXPERTISES MEDICALES (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)
 - DU PRISE EN CHARGE DES VICTIMES DE VIOLENCES (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)
 - DU SPECIALISATION DE LA PRISE EN CHARGE DU DIABETE PAR L'INFIRMIERE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)
 - DU REACTUALISATION DES COMPETENCES EN ODONTOLOGIE (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Odontologique du 12/01/2021/)
- **Suppressions**
- DIU PRISE EN CHARGE DU TRANSEXUALISME (Avis favorable du Conseil UFR des Sciences Médicales du 08/03/2021)

Le Professeur Pellegrin propose de soumettre à un vote global ces créations, modifications et suppressions indiquées ci-dessus aux conseillers.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux créations, modifications et suppressions ainsi présentées.

- **MCCC 2ème année - Infirmiers en Pratique Avancée (IPA)**

Le Master IPA comporte 3 parcours ; un quatrième sera proposé à la prochaine rentrée universitaire.

Les modifications apportées aux MCCC des 3 parcours précisent les notes éliminatoires affectées à chacune des UEs ainsi que leur compensation par bloc de compétences.

Le Professeur Pellegrin soumet au vote les modifications des MCCC de 2^{ème} année IPA.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux modifications ainsi présentées.

- **MCCC UFR sciences odontologiques**

Le Professeur Caroline Bertrand présente les modifications mineures apportées aux MCCC de la filière odontologie. Il s'agit d'un changement de terminologie et de la modification du lieu de retrait et de consultation des copies d'examen, qui auront désormais lieu directement à l'UFR sciences odontologiques et non plus à la scolarité d'odontologie. Le Professeur Pellegrin soumet au vote les modifications des MCCC de l'UFR des sciences odontologiques.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux modifications ainsi présentées.

- **MCCC Parcours de master 2eme année 2 Electromechanical Heart Disease de la mention de master santé**

Le Professeur Pellegrin rappelle que ce parcours de Master est porté par l'UFR sciences médicales (qui porte nominalement la mention) et l'IHU Lyric. Il sera proposé au recrutement en septembre 2021.

M. Couillaud informe les membres du conseil du fait que le paramétrage de l'outil de dépôt de candidatures (Apoflux) a été effectué. Concernant l'élaboration des MCCC, le travail est en cours de finalisation. Le Professeur Alioum, qui a apporté son soutien à l'équipe sur le sujet, confirme cette information.

Le Professeur Bordachar précise que le Professeur Pierre Dos Santos est désormais en charge du projet.

Les MCCC n'étant pas totalement finalisées à ce jour, le Professeur Pellegrin propose de reporter le vote à un conseil ultérieur.

Le Professeur Bordachar prend acte et approuve ce report.

FINANCES

- **UMFCS - tarifs formations courtes 2021 (approbation)**

Le Professeur Pellegrin présente la tarification des formations courtes portées par l'Unité Mixte de Formation Continue en Santé (UMFCS).

Aucune remarque n'est formulée par les membres du conseil.

Le Professeur Pellegrin soumet au vote les tarifs des formations courtes de l'UMFCS.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux tarifs ainsi présentés.

- **ISPED – demande d'exonérations des frais de formation 2020-2021 / Tarifs de l'Ecole d'été / Frais de formations pour les Diplômes Nationaux (DN) 2021-2022 pour les stagiaires de la formation continue / Demandes de subventions : ESPASS (association des étudiants en Santé Publique) et CNISP (association des internes en Santé Publique) (information)**

Le Professeur Pellegrin présente aux membres pour information, les documents cités ci-dessus qui ont été votés en Conseil d'Administration de l'ISPED du 25 mars 2021.

Il indique que les frais de formations pour les DN pour les stagiaires de la formation continue, sont encadrés au niveau national.

Il précise également que pour les deux demandes de subventions, de 1500€ et 1000€, ont été accordés 1000€ et 1000€.

CONVENTIONS

- **Convention MOOC Santé Environnementale : Université de Bordeaux / ISPED – Union Régionale des Professionnels de Santé (URPS) - CRNA**

Le Professeur Pierre Joly indique qu'il s'agit d'une convention permettant l'obtention d'une subvention du CRNA permettant la création d'un MOOC santé environnement. En effet, le conseil régional d'Aquitaine souhaitait qu'une formation puisse être mise en place pour 2022 (8 modules de formation courte), visant à former les professionnels de santé à la santé environnementale.

- **Avenant n°1 à la Convention cadre de collaboration – Agence Régionale de Santé Nouvelle Aquitaine (ARS NA) – Université de Bordeaux / ISPED**

Le Professeur Pierre Joly présente l'avenant n°1 à la Convention cadre de collaboration entre l'ARS NA et l'ISPED. Il précise qu'il s'agit du renouvellement d'une convention existante depuis plusieurs années.

- **Convention pour le projet OBserver et Agir Contre les Avc en Nouvelle-Aquitaine (OBACANA) : Université de Bordeaux / ISPED – Région Nouvelle-Aquitaine**

Le Professeur Pellegrin présente la convention pour le projet OBACANA, qui a pour enjeu la valorisation des résultats de l'équipe de l'Observatoire néo-aquitain des Accident Vasculaire Cérébral (AVC) et la prise en compte des résultats permettant d'améliorer la prise en charge des patients atteints d'un AVC dans trois départements (Creuse, Lot-et-Garonne, Charente).

Il soumet ensuite au vote les trois conventions présentées.

Les membres du conseil émettent un avis favorable à l'unanimité aux conventions ainsi présentées.

RESSOURCES HUMAINES

- **Référentiel Equivalences Horaires (REH) 2020-2021 de l'ISPED (information)**

Le Professeur Pellegrin explique que ce référentiel correspond à une information réglementaire sur un sujet encadré. Il s'agit de valoriser des activités susceptibles de faire l'objet d'une validation horaire dans les services d'enseignement dus par les enseignants statutaires ; innovation pédagogique, coordination de stages, activités spécifiques hors maquette pédagogique.

QUESTIONS DIVERSES

- **Appel à projet Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine – UFR des sciences pharmaceutiques**

Le Professeur Pellegrin présente l'appel à projet du Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine auquel a répondu l'UFR des sciences pharmaceutiques : « Outils de transposition industrielle pour la fabrication des comprimés pharmaceutiques ». L'objectif de ce projet est de former des techniciens supérieurs et des responsables de production, directement opérationnels sur le suivi et la maîtrise des procédés pharmaceutiques, qui constitueront les métiers d'avenir sur les sites de production européens. Le Professeur Pierre Tchoreloff porte cet appel à projet, qui vient compléter l'offre de formation par sa spécificité. Le Professeur Pellegrin souligne que le collège soutient fortement ce projet.

- **Les modalités de tenue des examens pour les différentes composantes**

Le Professeur Pellegrin revient sur le document reçu la veille de la présidence de l'université. Il explique que certaines dérogations sont possibles pour les formations en santé au regard des dispositions spécifiques prises dans le cadre de la pandémie. Du fait des règles de distanciation, les examens doivent être organisés en distanciel, sauf : la PACES, le PASS, les LAS, ainsi que les formations des diplômés de santé, qui peuvent se tenir en présentiel.

Après échanges, la PACES, le PASS et les LAS seront organisés en présentiel car ne peuvent l'être autrement, les examens des unités d'enseignement recherche en santé (en petits groupes permettant de respecter parfaitement les règles de distanciation), et les examens des diplômés nationaux de pharmacie qui doivent avoir lieu à la fin du mois d'avril.

Il a été proposé que tous les contrôles pouvant être effectués en distanciel, en particulier les contrôles continus, se tiennent quant à eux en distanciel.

Maxime Maury, étudiant élu représentant des usagers, indique que ces précisions vont rassurer la communauté étudiante, qui a été très inquiétée par le mail transmis par la présidence de l'université sur le sujet.

- **Désignation de représentants des personnels (enseignants, enseignants-chercheurs, personnels BIATSS) pour siéger au Conseil Vie de Campus de Bordeaux (CVC)**

Le Professeur indique qu'il est demandé qu'un enseignant-chercheur du collège santé siège à ce Conseil, le Dr Jean-François Peli anciennement nommé ayant fait valoir son droit à la retraite.

Il demande aux directeurs des UFRs et des instituts de susciter une candidature parmi leurs enseignants-chercheurs, d'ici un prochain conseil de collège.

- **Nomination de M. Benoît Elleboode en qualité de Président du conseil de collège**

Le Professeur Pellegrin indique que M. Benoît Elleboode, nouveau directeur général de l'Agence Régionale de Santé de Nouvelle-Aquitaine, présidera désormais le conseil du collège des sciences de la santé, M. Laforcade, ancien directeur général ayant fait valoir son droit à la retraite. Il sera présent lors du conseil du 12 mai 2021.

Les directeurs des composantes et les étudiants via leurs élus, sont invités à faire remonter à la direction du collège tout sujet qu'ils souhaiteraient être présenté à M. Elleboode lors de ce prochain conseil de collège.

- **Passerelles PACES – IFSI et PASS – IFSI**

Le Professeur Pellegrin explique que cette année, le collège santé a négocié avec les IFSI qu'un certain nombre de reçus-collés PACES puissent à terme intégrer directement la 2^{ème} année d'IFSI, à la condition de suivre entre le 01/06 et le 31/07 un certain nombre d'enseignements complémentaires et de réaliser un stage (sans cette condition, ils pourraient alors intégrer un IFSI en 1^{ère} année). Il est convenu que pour cette année, cette passerelle si elle peut se mettre en place, soit réservée aux étudiants qui redoublent leur PACES (les reçus-collés de PASS choisiront sûrement de partir en L2, de manière à pouvoir bénéficier de leur 2^{ème} chance plus rapidement).

Lors de la prochaine rentrée universitaire (2021-2022), les étudiants du PASS, pourront suivre les enseignements de 2 UE « IFSI », qui seront proposées en tant qu'UE libres, en sus du « cœur santé ».

Ces 2 UEs libres leur permettront d'obtenir une nouvelle possibilité de poursuite d'études à la fin de leur année universitaire : ils pourront en effet intégrer une 2^{ème} année de formation en soins infirmiers, (si leurs résultats le leur permettent), s'ils ne souhaitent pas s'orienter vers une L2 disciplinaire.

Cette proposition a été travaillée avec le Pr Edith Chevret, madame Nathalie Laurent (PAST), ainsi que les directrices des IFSI de Bordeaux et d'Agen qui sont partenaires sur le sujet.

Maxime Maury demande la manière dont les étudiants de PACES pourront postuler dans les IFSI cette année.

Collège Sciences de la santé

Le Professeur Pellegrin répond que la candidature se fera sans doute suite à la réception de leurs résultats. Les écoles vont analyser les dossiers des étudiants, puis leur proposer le stage ou les enseignements complémentaires.

Maxime Maury souligne également l'intérêt des UEs IFSI qui seront un véritable atout pour les étudiants, mais se demande s'il ne sera pas compliqué pour eux d'anticiper cette possibilité de 3^{ème} option offerte par les UEs IFSI, au moment de leurs inscriptions.

Le Professeur Pellegrin rappelle que le but du collège est de permettre aux étudiants d'avoir un maximum de possibilités de poursuite d'études, et qu'une information claire sera faite auprès de la future promotion.

- **Accréditations**

Le Professeur Alioum fait part aux membres du conseil de l'état d'avancement de l'auto-évaluation et de la future accréditation des diplômes de l'université de Bordeaux.

L'ordre du jour étant épuisé, les conseillers n'ayant aucun autre point à évoquer, la séance est levée.

Fin de la séance à 16h20.

Fait à Bordeaux le 07 mai 2020

Le directeur du collège des sciences de la santé

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'JLP', written over a horizontal line.

Professeur Jean-Luc Pellegrin